

25.06.2012 - 10:05 Uhr

Le caractère obligatoire de la caisse-maladie doit être préservé

Berne (ots) -

L'enquête menée pour la première fois auprès de la population sur la question du caractère obligatoire de l'assurance-maladie montre qu'une majorité de personnes refuse d'y renoncer. Trois Suissesses et Suisses sur quatre en âge de voter veulent préserver ce caractère obligatoire. La plupart des Suisses ne veulent pas entendre parler de réformes fondamentales, car près des deux tiers (64%) de la population jugent la loi actuelle sur l'assurance-maladie (LAMal) de manière positive.

En 2012, la question du caractère obligatoire de l'assurance-maladie a été incluse pour la première fois dans l'enquête du «Moniteur de la santé gfs» menée depuis 1997. Bien que 24% des citoyennes et des citoyens déclarent que les primes des caisses-maladie constituent un problème occasionnel et que, pour 22%, les primes soient même un problème récurrent, les trois quarts de la population n'apporteraient que peu de changements au système. Motif: la satisfaction des personnes interrogées vis-à-vis de la LAMal (64%), qu'une majorité claire et nette considère comme le garant d'un système de santé de haute qualité.

Seule l'exigence d'une assurance obligatoire des soins pour le grand âge bénéficie d'un certain soutien dans la population. Cette exigence est actuellement approuvée par 63% des personnes interrogées. La question reste toutefois posée de savoir dans quelle mesure cela suffirait pour recueillir une majorité dans les urnes si une votation devait un jour avoir lieu sur l'assurance des soins. Seules 22% des personnes interrogées sont en effet très favorables à une assurance obligatoire des soins, alors que 41 % y sont plutôt favorables.

Scepticisme vis-à-vis de la caisse unique

La prise en compte du débat sur l'introduction d'une caisse-maladie unique est en forte progression dans la population par rapport à l'année précédente - passant de 54 à 69 %. Malgré un écho médiatique important et l'existence d'un débat politique sur le sujet, l'indécision de la population a continué à s'accroître (passant de 9% à 15%). Seules 40% des personnes interrogées se prononcent actuellement en faveur d'un passage à la caisse unique; pour 45 % des citoyennes et des citoyens de Suisse, c'est, là encore, le statu quo qui l'emporte.

Pas de limitation dans le système de santé

76% des citoyennes et des citoyens trouvent le système suisse de santé «bon», voire «très bon». S'agissant des souhaits des citoyennes et des citoyens suisses, on observe une constante, à savoir que le souci de la qualité doit clairement l'emporter sur les préoccupations de coûts. Cela se reflète aussi dans le refus par la population de contribuer par elle-même aux économies dans le système de santé. Seules 7% des personnes interrogées se prononcent en faveur d'une limitation du catalogue des prestations, tandis que l'approbation de restrictions dans la liberté thérapeutique, le libre choix de l'hôpital ou l'accès aux nouveaux médicaments est minoritaire, même si des réductions de coûts substantielles y étaient liées. Il n'existe pas non plus de majorité pour soutenir la renonciation au libre choix du médecin. Seules 6% des personnes interrogées se prononcent en faveur de la suppression du libre choix, tandis que 58% veulent absolument le voir préservé - indépendamment d'économies éventuelles.

Le «Moniteur de la santé gfs 2012» sur le web

Vous trouverez l'essentiel en bref sur le «Moniteur de la santé gfs 2012» en vous reportant au site Internet <http://www.interpharma.ch> à la rubrique «Faits et statistiques / Moniteur de la santé gfs». Le rapport succinct sur l'étude peut aussi être téléchargé au format PDF. De même, les graphiques qui y sont présentés sont mis gratuitement à votre disposition dans un format courant pour votre utilisation personnelle.

L'enquête représentative «Moniteur de la santé gfs» a été menée par l'Institut gfs.berne sur mandat d'Interpharma pour la 16e fois depuis l'introduction de la LAMal.

Contact:

Roland Schlumpf
responsable Communication Interpharma
Tél.: +41/61/264'34'22
Mobile: +41/79/639'72'35
E-Mail: roland.schlumpf@interpharma.ch

Interpharma
case postale
Petersgraben 35
4003 Bâle

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100720744> abgerufen werden.